

## La CFTC lance l'alerte pour une agression en interne

Un agent de PM en service a subi des violences physiques inadmissibles de la part d'un collègue.

Comme trop souvent, une tentative de règlement du conflit « en local » a été tentée : ... minimisant les faits ?

La gestion désastreuse de cet événement a abouti à l'application d'une procédure d'urgence avec intervention des pompiers et de la police nationale.

Heureusement pour cet agent et la DPMP, le sang-froid de certains de ses collègues et encadrants de proximité a permis d'éviter une catastrophe.

**La CFTC rappelle, s'il en est encore besoin, que derrière l'uniforme il y a un être humain qui souffre.**

**La CFTC a lancé une alerte sociale auprès de la DPMP et demande une enquête administrative pour mettre au jour les dysfonctionnements.**

**La CFTC demande que cet agent soit immédiatement déclaré en accident de travail avec prise en compte de l'antériorité des faits.**

**La CFTC demande qu'une cellule d'écoute soit mise en place dans cette Division territoriale à la disposition de tous les agents et agentes.**

**La CFTC dit non à toute forme de violence, et se positionne comme toujours en première ligne pour vous protéger.**

**La CFTC à vos côtés  
Pour vous défendre et vous informer**